

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 16 mars 2012
(convocation du 5 mars 2012)**

Aujourd'hui Vendredi Seize Mars Deux Mil Douze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme COLLET Brigitte, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, Mme MELLIER Claude, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. RESPAUD Jacques, M. ROUVEYRE Matthieu, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain à partir de 11h25	M. DUPOUY Alain à M. MOGA Alain
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LABISTE Bernard	Mlle. EL KHADIR Samira à M. MOULINIER Maxime
M. GAUTE Jean-Michel à Mme. PARCELIER Muriel	M. GUICHOUX Jacques à M. TRIJOLET Thierry
M. GAÜZERE Jean-Marc à M. DUPRAT Christophe	M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard jusqu'à 10h30
M. LABARDIN Michel à M. QUERON Robert	M. GUYOMARC'H Jean-Paul à Mme LIRE Marie-Françoise à partir de 12h
M. PUJOL Patrick à M. FLORIAN Nicolas	M. JOUBERT Jacques à M. GARNIER Jean-Paul
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain jusqu'à 10h15	M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick
M. TOUZEAU Jean à Mme FAORO Michèle à partir de 10h	M. LAGOFUN Gérard à M. HERITIE Michel
M. BONNIN Jean-Jacques à Mme. BONNEFOY Christine	M. LOTHAIER Pierre à M. DUCASSOU Dominique
M. BOUSQUET Ludovic à M. MANGON Jacques	M. MAURIN Vincent à M. GUICHARD Max
Mme CAZALET Anne-Marie à M. CAZENAVE Charles jusqu'à 10h	M. MERCIER Michel à M. PAILLART Vincent
Mme. CHAVIGNER Michèle à M. DUART Patrick	M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck jusqu'à 10h50
Mlle. COUTANCEAU Emilie à Mme. BOST Christine	M. POIGNONEC Michel à M. GUICHEBAROU Jean-Claude
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme. LACUEY Conchita	M. REIFFERS Josy à M. SOLARI Joël
M. DAVID Yohan à M. SOUBIRAN Claude à partir de 10h	M. ROBERT Fabien à Mme. FAYET Véronique
Mlle. DELTIPLE Nathalie à M. BENOIT Jean-Jacques	Mme. SAINT-ORICE Nicole à Mme. COLLET Brigitte

LA SEANCE EST OUVERTE

**Association Sportive et Culturelle de la Communauté Urbaine de Bordeaux
(ASCCUB) - Subvention de fonctionnement 2012 - Convention financière -
Décision - Aurorisation**

Madame ISTE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'Association sportive et culturelle de la Communauté urbaine de Bordeaux (ASCCUB) créée en 1969, compte 1040 adhérents, dont 824 internes, 16 sections, et propose diverses prestations sportives, éducatives et culturelles au personnel de la Communauté.

Les actions de l'ASCCUB participent comme celles du COS à la mise en oeuvre de la politique d'action sociale de notre établissement, actée par délibération 2006/0280 du 28 avril 2006, en favorisant l'harmonisation entre la vie professionnelle et familiale, en motivant et valorisant les agents et améliorant leur intégration ainsi que la mixité sociale et l'insertion par le sport et la culture.

Dans le cadre de cette politique d'action sociale la Communauté a conclu le 4 janvier 2010, suite à délibération du Conseil de Communauté 2009/0793 du 27 novembre 2009, une convention triennale fixant les modalités de l'aide financière et matérielle qu'elle apporte à l'ASCCUB pour les années 2010, 2011 et 2012.

L'instruction des objectifs de la convention triennale s'appuie sur un esprit de collaboration mutuelle, l'ASCCUB poursuivant ses efforts d'optimisation de sa gestion, ainsi qu'une réflexion de fond.

Pour mémoire, une subvention de 170 000 € a été attribuée en 2010, puis de même en 2011 pour le fonctionnement général de l'association ; une dépense exceptionnelle de 45 000 € avait permis en 2010 d'organiser le Tournoi de la coupe de France UFASEC qui s'est déroulé sur le territoire de la Communauté Urbaine de Bordeaux.

Le budget prévisionnel portant demande de subvention pour l'année 2012 est annexé à la présente délibération ainsi que la note de présentation par laquelle l'ASCCUB commente les actions qu'elle compte mettre en oeuvre en 2012.

Le budget prévisionnel est cette année de 339 272 € la demande de subvention étant conforme aux prescriptions de la convention triennale, c'est-à-dire 170 000 €.

Sur ces 170 000 €, les remboursements de personnel mis à disposition représentent près de 40 000 €.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU la délibération 2006/0280 du 28 avril 2006, validant les objectifs et les principes directeurs de la politique d'action sociale de la Communauté urbaine en faveur de ses agents,

VU la convention triennale d'objectifs 2010 -2012 du 4 janvier 2010, décidée par délibération du conseil de Communauté 2009/0793 du 22 décembre 2009,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE les conditions requises par la convention triennale susvisée sont respectées par l'ASCUB pour la présentation de sa demande de subvention annuelle de fonctionnement,

DECIDE

Article 1 : d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 170 000 € au bénéficiaire de l'Association Sportive et Culturelle de la Communauté Urbaine de Bordeaux (ASCUB) pour l'année 2012,

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention financière 2012 ci-annexée.

Article 3 : d'inscrire la dépense correspondante au chapitre 65, article 6574 sous fonction 0200 CRB GB00 du budget de l'exercice 2011.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 16 mars 2012,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
20 MARS 2012

PUBLIÉ LE : 20 MARS 2012

M. JEAN-MARC GAÜZERE